

Bureau
Compte rendu succinct
des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil

| | | |
|---|--|---|
| Affiché au siège de la CAGB le : 11/05/2017 | Séance du vendredi 5 mai 2017 qui s'est déroulée au Grand Besançon - La City - Salle Robert Schwint | Visé par : La Chef de service Gestion des Assemblées Valérie LESOUÉF |
|---|--|---|

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 30 juin 2016, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Bureau s'est réuni le 05/05/2017 à 18h00 à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

R.0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 16/03/2017

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1^{er} Vice-Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Karima ROCHDI comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Bureau du 16/03/17.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

**Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication
et aide aux communes**

Finances

↳ R.1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Mai 2017)

Mme K. ROCHDI et MM. P. CURIE, B. GAVIGNET et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunt déposées en matière d'habitat par Néolia et Grand Besançon Habitat pour un montant total de 689 600 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 4

↳ R 1.1.2 - Attribution d'une subvention à l'Association Floréal

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention à l'association Floréal de 750 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

↳ R 6.1 - Subvention de Grand Besançon pour le développement du Festival de Caves en Suisse

M. D. SCHAUSS, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 6 000 euros au Festival de Caves au titre de la coopération transfrontalière.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 1

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

↳ R 7.1 - Mardis des rives 2017 - Conventions d'accueil des concerts entre les communes et le Grand Besançon

MM. P. DUCHEZEAU, P. ROUTHIER et F. TAILLARD, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les partenariats à intervenir avec les communes d'accueil des concerts de l'édition 2017 des « Mardis des rives »,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les 9 conventions à intervenir dans ce cadre avec les communes de : Avanne-Aveney, Byans-sur-Doubs, Chalèze, Deluz, Montferrand-le-Château, Osselle-Routelle, Roche-lez-Beaupré, Saint-Vit et Vaire.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 3

↳ R 7.2 - Fonds d'aide aux écoles de musique 2017 - Attribution d'une subvention à l'Avenir de Saint-Vit et ses environs au titre d'une école de musique dite "locale"

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de la subvention d'un montant de 2 606 € accordée à l'école de musique associative « L'Avenir de Saint-Vit et ses environs », dans le cadre du fonds d'aide aux écoles de musique, en tant qu'école de musique dite locale, pour l'année 2017.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°04 : Développement durable

↳ R 4.1 - Accompagnement à la création d'activités agricoles - Attribution d'une subvention à l'AFOCG 25

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 9 500 € à l'AFOCG 25 en 2017,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de financement correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité :

- Pour : 31 Contre : 0
- Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R 4.2 - Fonds "Actions de sensibilisation au développement durable" - Attribution de subventions à l'association Foire aux saveurs d'automne et au CPIE du Haut-Doubs

M. Y. MAURICE, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance des opérations proposées par les associations,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention :
 - d'un montant de 2 000 € à l'association Foire aux saveurs d'automne, pour l'organisation de la 27^{ème} Foire aux saveurs d'automne,
 - d'un montant de 1 834 € au CPIE du Haut-Doubs, pour l'organisation des Z'eau'lympiques - Regards citoyens.

Rapport adopté à l'unanimité :

- Pour : 30 Contre : 0
- Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 1

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

↳ R 5.1 - Rapport d'information sur l'organisation de la saison des grands passages 2017

Le Bureau prend connaissance des modalités d'organisation de la saison des grands passages de caravanes sur le territoire de l'agglomération du Grand Besançon.

↳ R 5.2 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- les 9 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 58 794 €,
- les 3 demandes de subvention PAMELA, pour un montant total prévisionnel de 9 225 €,
- la demande de prorogation du délai de validité, pour 1 an, de la subvention de 8 700 € attribuée à M. et Mme LIME par délibération du Bureau du 27 novembre 2014.

Rapport adopté à l'unanimité :

- Pour : 31 Contre : 0
- Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 0

↳ R 5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisation à Grandfontaine et Dannemarie sur Crête

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- la demande de labellisation de la société MAISONS FRANCE CONFORT pour 1 logement à Grandfontaine, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €.
- la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement à Dannemarie-sur-Crête, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

- Pour : 31 Contre : 0
- Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 0

Bureau

Séance du vendredi 5 mai 2017

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 6.1, 7.1, 7.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5.

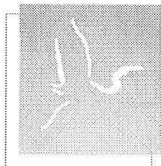
La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h55.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 6.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 5.5), Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER (à partir du 5.5), M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON

Etaient absents : M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : Mme Karima ROCHDI

**Grand
Besançon**



Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Procès-verbal

Bureau

Séance du vendredi 5 mai 2017

Salle du 1^{er} étage de la CAGB

ORDRE DU JOUR

| | |
|---|-----------|
| Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon | 8 |
| Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal du Bureau du 16/03/2017 | 8 |
| | |
| Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes | 8 |
| Finances | 8 |
| Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (mai 2017) | 8 |
| Rapport n°1.1.3 - Attribution d'une subvention à l'association Floréal | 9 |
| | |
| Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations | 9 |
| Rapport n°6.1 - Subvention de Grand Besançon pour le développement du Festival de Caves en Suisse | 9 |
| | |
| Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique | 9 |
| Rapport n°7.1 - Mardis des rives 2017 - Conventions d'accueil des concerts entre les communes et le Grand Besançon | 9 |
| Rapport n°7.2 - Fonds d'aide aux écoles de musique 2017 - Attribution d'une subvention à l'Avenir de Saint-Vit et ses environs au titre d'une école de musique dite « locale » | 9 |
| | |
| Commission n°04 : Développement durable | 10 |
| Rapport n°4.1 - Accompagnement à la création d'activités agricoles - Attribution d'une subvention à l'AFOCG 25 | 10 |
| Rapport n°4.2 - Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution de subventions à l'association Foire aux saveurs d'automne et au CPIE du Haut-Doubs | 10 |
| | |
| Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage | 10 |
| Rapport n°5.1 - Rapport d'information sur l'organisation de la saison des grands passages 2017 | 10 |
| Rapport n°5.2 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €) | 10 |
| Rapport n°5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisation à Grandfontaine et Dannemarie sur Crête | 10 |
| Rapport n°5.4 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention | 10 |
| Rapport n°5.5 - Avenant n°1 à la convention animation et suivi des logements conventionnés très sociaux (LCTS) | 11 |

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Bureau Séance du vendredi 5 mai 2017

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon en La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h55.

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance -
Approbation du procès-verbal du Bureau du 16/03/2017

M. BAULIEU.- Bonjour à tous. Je vous propose de commencer par les rapports décisionnels, puis nous verrons quand le Président sera là pour les débats, notamment sur l'assainissement. Si nous avançons, nous traiterons peut-être le dossier organisationnel sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Nous essaierons d'être aussi efficaces que possible.

Le *quorum* est atteint. Je déclare la séance ouverte. Les personnes excusées sont Marie ZEHAF, Catherine THIEBAUT, Alain LORIGUET Je crois que j'ai dit tout ce qu'il y avait à dire sur le sujet. Concernant les conflits d'intérêts, vous connaissez la formule. Vous vous y reportez.

Qui est volontaire pour être secrétaire de séance ? Karima ROCHDI accepte avec enthousiasme, s'il n'y a pas d'objection.

Concernant le procès-verbal de la séance du bureau du 16 mars dernier, y a-t-il des rejets ou des abstentions ? Il n'y en a pas, c'est parfait, c'est adopté.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (mai 2017)

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions sur ce rapport ? Il n'y a pas de question. Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est décidé, merci.

Rapport n°1.1.3 - Attribution d'une subvention à l'association Floréal

M. BAULIEU.- Je ne sais plus si ce point est dans le dossier ou s'il est sur table. L'association Floréal vient en aide à un certain nombre de handicapés psychiques. Il s'agit d'apporter une petite aide à un programme d'éducation par le biais du théâtre, à raison de 750 €. C'est une proposition de notre Président. Y a-t-il des objections ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est décidé, merci.

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

Rapport n°6.1 - Subvention de Grand Besançon pour le développement du Festival de Caves en Suisse

M. BAULIEU.- Ce rapport est présenté en séance.

M. CURIE.- Nous passons ce rapport tous les ans. Il concerne la subvention du Festival de Caves inauguré la semaine dernière. Le Grand Besançon participe déjà à hauteur de 9 000 € dans le cadre des subventions culturelles, mais ici, c'est un complément de subvention pour ouvrir ce festival sur la Suisse. L'année dernière, ce festival a déjà été développé un petit peu sur la Suisse, en particulier sur Yverne et sur Neuchâtel. Cette année, nous irons sur La Chaux-de-Fonds, avec des partenariats qui se nouent avec des relais culturels, notamment avec le Théâtre Tumulte à Neuchâtel. Nous proposons une subvention de 6 000 € pour aider le Festival de Caves à aller du côté suisse. Il faut savoir que globalement, du côté suisse, le budget s'élève à 21 500 € sur le budget global de cette opération du Festival de Caves de l'ordre de 156 000 €. C'est donc une proposition.

M. BAULIEU.- Merci, Pascal. Avez-vous des remarques ?

M. SCHAUSS.- Je ne prends pas part au vote.

M. BAULIEU.- C'est précisé et tu confirmes. Avez-vous d'autres observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des objections ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est décidé, merci.

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Rapport n°7.1 - Mardis des rives 2017 -
Conventions d'accueil des concerts entre les communes et le Grand Besançon

M. BAULIEU.- Ce rapport est également présenté en séance.

M. PRALON.- Les Mardis des rives connaissent un succès certain depuis plusieurs années, puisque nous avons un accroissement du nombre de participants et du public chaque année. En 2017, 9 concerts seront organisés tout au long des mois de juillet et août pour animer la vallée du Doubs. Cela fait appel à des représentants des écoles de musique et du Conservatoire. Pour ces 9 concerts organisés, nous partons de Deluz pour aller jusqu'à Osselle-Routelle. Nous vous demandons de vous prononcer sur les partenariats à intervenir entre l'Agglomération et les communes d'accueil pour l'organisation de ces concerts 2017. Je ne serai pas plus long, puisque tout le monde connaît maintenant l'organisation de ce type de concerts qui connaissent un succès grandissant.

M. BAULIEU.- Merci. Avez-vous des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté, merci.

Rapport n°7.2 - Fonds d'aide aux écoles de musique 2017 -
Attribution d'une subvention à l'Avenir de Saint-Vit et
ses environs au titre d'une école de musique dite « locale »

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté, merci.

Commission n°04 : Développement durable

Rapport n°4.1 - Accompagnement à la création d'activités agricoles - Attribution d'une subvention à l'AFOCG 25

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions sur ce rapport ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°4.2 - Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution de subventions à l'association Foire aux saveurs d'automne et au CPIE du Haut-Doubs

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix, Yves MAURICE ne prenant pas part au vote. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté, merci.

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Rapport n°5.1 - Rapport d'information sur l'organisation de la saison des grands passages 2017

M. BAULIEU.- Ce rapport est présenté en séance.

M. STEPOURJINE.- Pour l'année 2017, nous recensons 16 groupes qui doivent investir la Communauté d'Agglomération du mois de mai au mois d'août 2017. Normalement, le planning est parfaitement organisé. Reste à savoir si les groupes respecteront ce planning. Les groupes inférieurs à 60 caravanes seront placés sur l'aire de Thise et les groupes supérieurs à 60 caravanes seront à Chaudefontaine. Si vous avez besoin d'avoir le planning, nous pouvons vous le transmettre. Je sais que Mme LAMARCHE qui s'occupe de ce dossier fait toutes les semaines le bilan des différents passages et éventuellement des groupes en stationnement illégal.

M. BAULIEU.- Merci, Robert. Avez-vous des observations sur ce rapport dont le Bureau est invité à prendre connaissance ? S'il n'y a pas d'observation, la connaissance est prise.

Rapport n°5.2 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions à poser à Robert STEPOURJINE sur ces propositions d'attribution de subvention ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisation à Grandfontaine et Dannemarie sur Crête

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions à poser à Robert STEPOURJINE ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°5.4 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions à poser à Robert STEPOURJINE ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°5.5 - Avenant n°1 à la convention animation et suivi
des logements conventionnés très sociaux (LCTS)

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions sur ce rapport à l'adresse de Robert STEPOURJINE ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté, merci.

Nous en avons terminé avec le volet décisionnel. Nous abordons les questions du volet préparatoire.

Examen des rapports qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté

La séance est levée.